



ASSEMBLEE NATIONALE
DU GABON

PARLEMENTS SENSIBLES AU GENRE
Séminaire régional pour les parlements africains francophones

Lieu : Libreville, Gabon

13-15 juin 2013

Organisé par le Parlement du Gabon et l'Union interparlementaire



Genève, le 26 avril 2013

(Madame la Présidente)
(Monsieur le Président),

Nous avons le plaisir d'inviter votre Parlement à participer à un séminaire régional pour les parlements africains francophones sur le thème « Parlements sensibles au genre » organisé conjointement par le Parlement du Gabon et l'Union interparlementaire. Ce séminaire aura lieu à Libreville du 13 au 15 juin 2013.

Ce séminaire s'inscrit dans le suivi de l'enquête publiée par l'UIP en 2011 sur les Parlements sensibles au genre (www.ipu.org/pdf/publications/gsp11-f.pdf). Il offrira une plateforme d'échange de points de vue et d'expériences entre parlementaires d'une même région sur la manière dont les parlements répondent aux attentes et aux intérêts des hommes et des femmes dans leurs structures, leur fonctionnement, leurs mécanismes et leur travail. Les travaux du séminaire se dérouleront en français uniquement.

Tous les parlements africains francophones sont invités à prendre part à ce séminaire. Les parlements concernés sont invités à envoyer une délégation d'un maximum de cinq membres, composée au minimum d'un homme et d'une femme parlementaires, ayant des compétences dans les domaines de la prise en compte du genre, de l'égalité hommes-femmes ou des droits humains et/ou appartenant à une commission parlementaire traitant de ces questions. Nous invitons par ailleurs les parlements à respecter la répartition politique dans la composition des délégations. Enfin, la prise en compte du genre au parlement étant une question d'intérêt pour les parlementaires autant que pour l'administration parlementaire, nous invitons les parlements à inclure dans leur délégation au minimum un(e) représentant(e) de l'administration parlementaire.

Vous trouverez ci-joint le programme provisoire du séminaire ainsi que les autres documents pertinents. Les frais de voyage et de séjour sont à la charge des parlements. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir l'inscription de votre parlement au plus tard le 17 mai 2013. Veuillez noter que les documents en annexe sont également disponibles sur www.ipu.org/strct-f/futrmets.htm.

Nous espérons sincèrement que votre parlement pourra participer à cette réunion et, dans l'espoir de vous lire prochainement et de vous accueillir à Libreville, nous vous prions d'agréer, (Madame la Présidente) (Monsieur le Président), les assurances de notre haute considération.

(Signé)
Guy NZOUBA-NDAMA
Président
Assemblée nationale

(Signé)
Anders B. Johnsson
Secrétaire général
Union interparlementaire